

GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE

RACCORDÉ AU RÉSEAU *MODULE INTÉGRATION AU BÂTI*



ENJEUX

Intégrer à la toiture un système photovoltaïque raccordé au réseau, conformément à la charte QualiPV Bât. Expliquer à son client le principe de fonctionnement et prendre en charge les démarches administratives.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au montage en toiture d'un système solaire photovoltaïque raccordé au réseau :
- Réaliser l'installation dans les règles de l'art.
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque.

PUBLIC

Couvreur, éancheurs, zingueurs, serruriers métalliers, façadiers, charpentiers, etc.

PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur

MÉTHODES

- Alternance de cours, travaux dirigés et travaux pratiques.
- Plateforme photovoltaïque.
- Evaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme technique.

ANIMATION

Formateur expérimenté dont les compétences ont été validées par Qualit'Enr.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max 12

À PREVOIR / A NOTER

- Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).
- Tenue de travail en coton, lampe frontale ou à LED, chaussures de sécurité, gants jetables ou autres, caisse à outils, cahier, crayons, règle, calculatrice ;
- Pièce d'identité obligatoire.
- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

PROGRAMME : 3 jours (21 heures)

JOUR1

- Exprimer ses attentes
- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du PV, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Savoir expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système PV raccordé au réseau
- Savoir déterminer les besoins d'un client
- Savoir choisir une configuration de système PV en fonction de l'usage et du bâti
- Pouvoir mettre en œuvre les connaissances acquises durant la journée de formation
- Connaître le module PV 1/2
- Pouvoir se situer dans le stage

JOUR2

- Connaître le module PV 1/2 (suite)
- Connaître le module PV 2/2
- Le rôle de l'avis technique et son utilisation
- Savoir traiter les points singuliers de l'implantation au bâti
- Connaître les dispositifs et règles concernant la protection des biens et des personnes
- Pouvoir se situer dans le stage

JOUR3

- Connaître les dispositifs et règles concernant la protection des biens et des personnes
- Savoir mettre un harnais
- Savoir poser une ligne de vie
- Connaître et savoir vérifier les points clés d'une mise en œuvre des modules PV
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive
- Vérifier les acquis
- Evaluer le niveau de satisfaction, le respect des objectifs et les réponses aux attentes

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

PRIX : 1005 € Net de Taxe / stagiaire